CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49099** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Raison sociale : ITO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/01/2024

Capital : 7 500

53 RUE DES COMPAGNONS
40600 BISCARROSSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN

Siret : 444 116 511 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7150845

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE PRW2300253

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE PRW2300253

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 05 58 78 04 22 **Fax :**

Portable : 06 80 45 94 98

Responsabilité légale :
ITO MURIELLE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : eurl.ito@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 894 483 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	8	10/10/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 11:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.